

CONFERENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur au XXI^e siècle

Vision et actions

UNESCO, Paris, 5 – 9 octobre 1998

VOLUME V – PLENIERE

Luxembourg

Note1: Afin de satisfaire aux normes de publication de l'UNESCO, certains textes ont dû être corrigés.

Note2: Les auteurs sont responsables du choix et de la présentation des faits figurant dans leurs documents ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.

Luxembourg

**Allocution de Madame Erna Hennicot-Schoepges,
Ministre de l'Education nationale et de la Formation professionnelle du Grand-Duché de Luxembourg**

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

En préparant cette conférence mondiale qui est organisée à un moment particulièrement opportun par votre organisation sous l'inspiration de votre Directeur général, j'ai été frappée en particulier par le titre qui a été retenu pour encadrer nos travaux : « **L'enseignement supérieur au XXI^e siècle: Vision et actions** ».

Ce titre me paraît constituer une synthèse excellente des grands thèmes qui doivent orienter nos réflexions et nos débats au cours de cette semaine et au-delà.

La référence au **XXI^e siècle** tout d'abord me paraît particulièrement indiquée en ce qu'elle nous rappelle que nous devons impérativement situer notre action en faveur de l'enseignement, et en particulier de l'enseignement supérieur, dans une perspective d'avenir, dans la longue durée. Il nous appartient également de susciter une véritable mobilisation, je dirais même un réel enthousiasme autour des thèmes de l'éducation qui sont essentiels pour l'avenir de toutes nos sociétés. Je me propose d'ailleurs de centrer une partie des événements qui entoureront le changement de millénaire dans mon pays autour de ce thème mobilisateur.

« **Vision** » est un deuxième concept qui a retenu mon attention. En effet, l'enseignement, qui est par définition une action à long terme, a fortiori lorsque nous développons l'idée d'un « life-long learning », d'un apprentissage à vie, se doit d'être orienté par une vision à long terme du futur vers lequel nous voulons orienter nos sociétés. De même nous devons rester attentifs aux valeurs qui doivent fonder notre démarche pédagogique et parmi lesquelles je mets au tout premier plan les valeurs essentielles qui guident l'action de l'UNESCO : **la tolérance, le respect des cultures, le pluralisme (y compris le pluralisme linguistique) et les droits de l'homme.**

Sur le plan luxembourgeois je compte lancer un grand débat sur l'école de demain en articulant le débat selon quatre thèmes majeurs :

- 1) une école d'intégration (34% d'étrangers) ;
- 2) autonomie et gestion des lycées ;
- 3) éducation des adultes et formation continue ;
- 4) problèmes du plurilinguisme / enseignement des langues.

« **Action** » est le troisième terme qui a été retenu dans la description de notre rencontre et qui est étroitement lié aux deux concepts évoqués ci-dessus. Toute vision orientée vers le futur doit déboucher sur une action concrète, de tous les jours, en dialogue étroit avec tous les acteurs de l'éducation.

Cette action, je l'ai entamée avec détermination sur le plan national et ce en particulier en ce qui concerne l'enseignement supérieur qui est au centre de nos débats aujourd'hui. A cet égard, mon pays doit entreprendre des efforts majeurs pour s'insérer dans les systèmes d'enseignement supérieur européen et international, alors que les étudiants luxembourgeois poursuivent traditionnellement leurs études supérieures dans des établissements étrangers. Dans cette perspective, la déclaration et le cadre d'action prioritaire que notre conférence s'apprête à adopter constitueront une source d'inspiration précieuse.

Une loi de 1996 trace le cadre pour le développement universitaire à Luxembourg et le développement de la recherche scientifique.

S'il est vrai que les problèmes liés au financement des universités préoccupent les responsables politiques, j'en déduirai deux principes fondamentaux : la liberté et l'indépendance des enseignements et la qualité des enseignements. Ces deux principes nous amènent à réfléchir à une coopération intensifiée et à des systèmes de reconnaissance des diplômes établis d'un commun accord.

Dans ce contexte, je me dois d'appeler les pays de l'Union Européenne à une démarche commune de tous les pays. Une Europe à deux vitesses dans ce domaine serait contraire à la vision engendrée par cette conférence. Je souhaite vivement que l'initiative française soit élargie à tous les pays de l'Union.

Enfin, Monsieur le Président, en ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur, je tiens à vous féliciter particulièrement de l'appel en vue d'une participation renforcée des femmes à l'enseignement supérieur. En cette fin de siècle, il est malheureusement toujours de mise de relever ce déséquilibre qui n'a plus de raison d'être. Par ailleurs, l'importance de l'évolution technologique risque de créer de nouvelles distorsions, vu l'absence des femmes dans les secteurs créatifs des technologies de la communication et de l'information.

Le principe de l'autonomie et de l'indépendance des institutions universitaires ne doit cependant pas créer de rupture avec le monde économique et l'entreprise. Pour autant que la coopération entre nos Etats aura une grande importance il en est de même en ce qui concerne l'interaction entre l'Université et l'entreprise.

Enfin pour terminer, Monsieur le Président, j'aimerais citer, parmi les quatre grands principes énoncés par l'UNESCO dans ses travaux précédents sur l'éducation, le savoir être et le savoir vivre ensemble. Cette conférence nous donnera l'envol pour construire le 21e siècle sur les bases solides de la tolérance et du respect mutuel.